

Vannes, le 18 JUIL. 2018 .

Direction départementale des territoires et de la mer

Le directeur départemental des territoires et de la mer

Service Eau, Nature et Biodiversité  
Unité Milieux Aquatiques et Ressources en Eau

à

Monsieur le directeur  
Bouygues Immobilier  
Agence de Vannes

affaire suivie par : Erwan LE BER

Téléphone : 02 56 63 75 04

Mél : erwan.le-ber@morbihan.gouv.fr

18 Boulevard de la Résistance  
56000 VANNES

Objet : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement  
**Accord sur porter à connaissance de modification au dossier initial**  
Travaux de rejet d'eaux pluviales dans le cadre de la création d'un parc de 46 logements situé avenue du Rahic, modification du volume de noues et d'un modelé de terre sur le territoire de la commune de Carnac

N° cascade 56-2017-00251

P. J. :

Monsieur le directeur,

Vous nous avez transmis un porter à connaissance reçu le 9 juillet 2018 au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement relatif à l'augmentation du volume global de rétention des eaux pluviales rendu nécessaire par l'évolution du projet initial, et modifiant les caractéristiques des ouvrages de la déclaration loi sur l'eau enregistrée sous le n° 56-2017-00251 situé sur la commune de Carnac.

Je prends acte des modifications de volume des 2 noues concernées et du modelé de terre qui passent respectivement d'un volume de 5, 29 et 85 m<sup>3</sup> à un volume utile de rétention de 4, 32 et 89 m<sup>3</sup>, avec un volume de stockage total porté à 266 m<sup>3</sup>. Elles ne sont pas de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale. Ces derniers ne nécessitent pas le dépôt d'une nouvelle déclaration ni de prescriptions complémentaires. Les travaux peuvent donc être réalisés conformément au porté à connaissance transmis aux services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan réalisé par INFRA SERVICES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Eau, Nature et Biodiversité,



Jean-François CHAUVET

copie - à la mairie de Carnac  
- au bureau d'étude INFRA SERVICES  
- à la CLE SAGE Golfe du Morbihan – Ria d'Étel  
- au service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité